

Des aides financières pour acheter ou rénover

Martigné-Ferchaud — Ces trois dernières années, le service habitat de Roche-aux-Fées communauté a permis à 27 projets de rénovation et huit projets d'accession sociale de voir le jour dans le bourg.

C'est à travers une aide financière mais aussi technique que la communauté de communes apporte son soutien aux propriétaires, sur le plan de l'énergie, notamment.

« Nous les conseillons pour une rénovation de qualité et leur apportons jusqu'à 7 500 €, qui peuvent se cumuler avec une aide du Département, par exemple, précise Laurent Guiriéc, responsable du service Habitat. Nous aidons les particuliers comme les investisseurs. »

Séduire les futurs arrivants

Le centre de la commune est de plus en plus convoité, en témoigne la disparition des panneaux « À vendre » et la reprise de l'immobilier. Plusieurs raisons à cela : d'abord, les prix attractifs, l'attrait des vieilles pierres, les volumes et, souvent, le jardin. « De plus, il y a de nombreux services », explique Pierre Jegu, le maire. « Nous avons des écoles, de la maternelle au collège, une médiathèque, une maison médicale, une clinique vétérinaire, un tissu associatif important et la 2x2 voies, qui sera bientôt terminée. »

Ludovic Odyé, sa compagne et leur enfant ont emménagé rue Paul-Prime, il y a quelques mois. En location à Retiers, ils ne voulaient pas quitter la région et ont trouvé leur bonheur à Martigné, entre la boulangerie et la nouvelle épicerie, Le Garde-manger. « L'activité est en train de reprendre ici, il se passe des choses », souligne Ludovic Odyé.

L'aide de la communauté de communes pour l'acquisition et la rénovation, cumulée à celles du Département, leur a permis de faire de nombreux travaux : isolation des murs donnant sur l'extérieur, VMC, change-



Ludovic Odyé, sa compagne et leur enfant devant leur maison, accompagnés de Laurence Le Roy.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ment des fenêtres, des combles, installation d'un poêle à granulés et de radiateurs à inertie, dans leur maison de 125 m². « Avec ces aides, tout a été plus simple. »

Laurence Le Roy est assistante de vie scolaire au collège de la commune. « J'étais locataire, mais ça me revenait à trop cher, précise-t-elle.

Avec les aides de la communauté de communes et du Département, le montage financier pour acheter a été plus simple, la banque m'a fait confiance. » Ainsi, pour elle et ses deux enfants, elle a pu acheter une maison de 80 m², avec 125 m² de jardin.

Les aides ont permis de traiter l'iso-

lation de la cave, de refaire l'électricité de la cuisine, isoler les combles et d'installer un poêle à granulés qui chauffe toute la maison. « Sur 5 000 € de travaux, j'ai eu 4 500 € d'aides, ajoute Laurence Le Roy. J'ai pu les faire, d'autant que c'était urgent. »